



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Faculté des sciences de la santé
École des sciences de la réadaptation
Formation clinique

Faculty of Health Sciences
School of Rehabilitation Sciences
Clinical Education

**Outil de suivi
du développement des compétences
en stage
(OSDECS)
(Maîtrise en ergothérapie)**

Stage # : _____

Dates du stage : du _____ au _____

Nom de l'étudiant : _____

Lieu du stage : _____

Nom du superviseur : _____

À la fin du stage, l'étudiant doit faire une copie de ce document pour l'insérer à son portfolio.
L'ÉTUDIANT a la responsabilité de retourner l'original de l'OSDECS à la coordonnatrice
de la formation clinique de l'Université d'Ottawa avec les autres documents requis.

NOTE au superviseur : Si à tout moment vous déterminez que l'étudiant semble avoir des difficultés avec l'apprentissage et/ou la démonstration des compétences attendues, veuillez communiquer avec Marie White, coordonnatrice de la formation clinique pour le Programme d'ergothérapie (mwhite@uottawa.ca; téléphone : 613-562-5800, x8014) Des mesures de soutien appropriées peuvent ensuite être explorées ensemble dès que possible.

451, chemin Smyth
Ottawa (Ontario) K1H 8M5 Canada
(613) 562-5430; Téléc. (613) 562-5428
formclin@uottawa.ca

451 Smyth Road
Ottawa, Ontario K1H 8M5 Canada
(613) 562-5430; Fax (613) 562-5428
formclin@uottawa.ca

Table des matières

Introduction	2
Contenu de l'outil et guide d'utilisation	3
Synthèse visuelle des activités de stage	9
Section A Modalités de supervision	10
Section B Tableau de suivi du développement des compétences	11
Section C Objectifs personnels d'apprentissage	16
Section D Sommaire conjoint des rencontres de supervision formelle	18
Section E Résumé du déroulement du stage	20
Section F Plan de formation continue (sommaire de stage)	21

Introduction : contexte

Le programme de maîtrise en ergothérapie de l'Université d'Ottawa a développé l'*Outil de suivi du développement des compétences en stage* (OSDECS) pour évaluer le cheminement de l'étudiant dans le cadre de sa formation clinique. La liste des compétences au cœur de l'OSDECS provient du *Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada* de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE, 2002). Ce dernier, largement connu des ergothérapeutes, a permis de concevoir un outil simple à utiliser au quotidien et à mettre à jour au fil du temps. Pour ce faire, certaines compétences ont été adaptées au contexte étudiant.

L'OSDECS est imbriqué dans la philosophie d'enseignement du programme d'ergothérapie. Il s'arrime au *Tableau synthèse du curriculum* qui met en parallèle les compétences du *Profil* de l'ACE, les compétences universitaires du Conseil ontarien des études supérieures (COÉS) et les objectifs généraux de formation du programme. Ce *Tableau* décrit également le niveau d'apprentissage attendu des étudiants en stage. Il permet d'identifier dans l'OSDECS à partir de quel stage l'étudiant est en mesure de travailler au développement d'une compétence¹. Il indique aussi à quel stage le superviseur peut s'attendre, de façon générale, à ce que l'étudiant ait développé les compétences attendues pour une pratique autonome de l'ergothérapie.

L'OSDECS repose également sur les principes andragogiques (éducation des adultes) où l'intérêt d'un adulte à apprendre est intimement lié au développement et au perfectionnement de ses habiletés et de son rôle social. Entre autres principes, l'étudiant est une personne mature indépendante qui possède un sens d'auto direction et de croissance. Ainsi, il doit prendre la responsabilité de son processus d'apprentissage (p.ex. : réflexion, recherche d'information, planification, initiative). De plus, l'étudiant cumule un bagage de plus en plus important d'expériences sur lequel s'appuie l'apprentissage. Par conséquent, il doit ancrer les nouveaux acquis aux connaissances et expériences antérieures. Ce cheminement doit être guidé à travers des échanges réflexifs avec son superviseur (coaching, mentorat). Cet aspect formatif est primordial car la motivation à apprendre est appuyée à la fois par des facteurs internes à l'individu et par des facteurs externes tels que la rétroaction et le soutien offerts par le superviseur. Cette approche permet à l'étudiant de prendre conscience de ses forces et des éléments à améliorer dans sa quête visant à devenir un ergothérapeute compétent.

¹ Ensemble de connaissances, d'habiletés, de comportements et d'attitudes qui favorisent l'agir professionnel.

Contenu de l'outil et guide d'utilisation

L'OSDECS comporte six sections :

SECTION A : MODALITÉS de SUPERVISION (p.10)

Lors de la première journée de stage, il est primordial que le superviseur et l'étudiant identifient les modalités de supervision suivantes afin de favoriser une communication claire et efficace tout au long du stage :

- 1) Le **type et nombre de rencontres** de supervision entre le superviseur et l'étudiant:
 - par exemple : « À chaque vendredi après-midi à 15h : rencontre formelle de supervision pour faire le bilan de la semaine; À chaque matin à 8h, rencontre pour préparer la journée; À tous les jours de 11h30 à midi et de 15h30 à 16h : périodes de questions; Date de l'évaluation mi-stage; Date de l'évaluation fin de stage. »
 - Cette façon de faire offre un niveau d'encadrement bénéfique à l'étudiant et permet au superviseur de conserver du temps pour effectuer son travail régulier.
- 2) Les **attentes** du superviseur et de l'étudiant face au déroulement du stage :
 - par exemple : habillement, ponctualité, façon de communiquer, comportements, attitudes, niveau d'autonomie et d'initiative, etc.
 - Il est important de préciser les attentes de chacun car *il ne faut jamais prendre pour acquis* que l'étudiant connaît les attentes d'un superviseur ou d'un établissement et qu'un superviseur connaît les besoins de chaque étudiant qu'il reçoit.
- 3) La liste des **activités d'apprentissage** planifiées et demandées par le superviseur, avec leurs dates d'échéances :
 - par exemple : projet de stage, présentation orale, journal de bord, nombre de rapports d'évaluation, visites avec d'autres professionnels, formation, etc. Cette liste peut être modifiée tout au long du stage.
 - Cette liste permet de planifier une charge de travail réaliste et bien répartie en fonction du niveau de l'étudiant et du cheminement de ce dernier.

À la mi-stage et à la fin du stage, l'étudiant doit offrir de la **rétroaction** au superviseur quant à sa perception de la qualité et de la fréquence de la supervision. Cette activité est essentielle pour maximiser l'expérience d'apprentissage de l'étudiant et de supervision de l'ergothérapeute et/ou du milieu de stage.

Pour ce faire, l'étudiant remplit le formulaire « évaluation du stage par l'étudiant » disponible dans son portfolio.

À la fin du stage, l'étudiant remet une copie de ce formulaire au superviseur et retourne l'original au coordonnateur de la formation clinique de l'Université d'Ottawa.

SECTION B : TABLEAU de SUIVI du DÉVELOPPEMENT des COMPÉTENCES (p.11)

Le tableau des compétences permet de structurer le cheminement de l'étudiant pendant son stage. Il est divisé en cinq parties : les niveaux d'apprentissage attendus à la fin du stage, la liste des compétences, l'échelle de développement des compétences, les commentaires de la mi-stage du superviseur et le plan d'action de la mi-stage de l'étudiant.

Réflexion du superviseur : Avant la première utilisation de l'OSDECS, le superviseur est invité à procéder à un exercice réflexif permettant de maximiser l'expérience de supervision et de cumuler l'expérience acquise d'un stagiaire à l'autre. Pour chacune des compétences, le superviseur pourrait tenter de répondre aux trois questions suivantes :

- 1) Est-ce qu'un étudiant aura la possibilité de développer cette compétence dans mon milieu de travail ?
- 2) Quelles activités vont me permettre de guider l'étudiant dans le développement de cette compétence, dans le contexte propre à mon milieu de travail en lien avec le cheminement particulier de l'étudiant (p. ex. stage 1 vs stage 4) ?
- 3) Quelles activités vont me permettre d'évaluer le cheminement de l'étudiant pour le développement de cette compétence ?

Réflexion de l'étudiant : Avant le début du stage, l'étudiant doit revoir l'OSDECS pour en comprendre le fonctionnement et le contenu. La révision de la liste des compétences (section B), en conjonction avec le plan de formation continue du stage précédent (section F), permet à l'étudiant d'identifier des objectifs d'apprentissage spécifiques (section C).

Rencontre initiale : Lors de la première journée de stage :

- L'étudiant et le superviseur doivent réviser le tableau des compétences afin de clarifier les attentes, les besoins et les activités d'apprentissage liées aux compétences spécifiques à développer pour ce stage.
- Le superviseur doit informer l'étudiant des compétences qui pourront être développées pendant le stage dans son établissement, en fonction de la clientèle et du contexte de pratique.

Rencontres de supervision formelle : À intervalles réguliers (à chaque cinq ou six journée pour les stages 2 à 5),

<p><u>L'étudiant</u> doit :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réviser les compétences identifiées en début de stage;▪ Discuter de son cheminement avec son superviseur. <p>Lors de cette rencontre, l'étudiant présente :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Le bilan de sa semaine;2) Ses forces;3) Les éléments qui lui restent à travailler et;4) Ses objectifs pour la semaine suivante.	<p>Par la suite, le <u>superviseur</u> offre :</p> <ol style="list-style-type: none">1) De la rétroaction;2) Des pistes de réflexion et;3) Un niveau d'encadrement approprié au niveau de l'étudiant (p. ex. stage 1 vs stage 4).
--	---

Note : Pour le stage 1, la supervision se fait à tous les jours et peu être moins structurée que celle décrite dans le tableau ci-haut pour les stages 2 à 5.

Cette approche doit se faire dans le cadre d'une **relation de confiance**, de respect mutuel et d'écoute où chacun a une place pour s'exprimer. Le superviseur doit encourager une discussion ouverte avec l'étudiant pour favoriser la croissance professionnelle. Un résumé écrit de cette discussion est requise (section D).

Processus d'évaluation : À la mi-stage et à la fin du stage, le superviseur et l'étudiant se rencontrent formellement pour procéder à l'évaluation du développement des compétences.

La démarche suivante est recommandée afin de permettre au superviseur et à l'étudiant d'optimiser le temps de discussion et de maximiser l'impact de la rencontre d'évaluation de la mi-stage et de la fin du stage sur l'intégration des apprentissages :

Cette démarche comprend cinq étapes :

1. Avant la rencontre d'évaluation, chacun de son côté, le superviseur et l'étudiant réfléchissent au cheminement de l'étudiant pour chacune des compétences.
2. Lors de la rencontre d'évaluation, pour chacune des cinq unités :
 - a) L'étudiant transmet et explique à son superviseur les résultats de son auto-évaluation pour les compétences identifiées.
 - b) Par la suite, le superviseur transmet de la rétroaction à l'étudiant.
 - c) L'étudiant et le superviseur discutent des éléments clés.
 - d) Le superviseur cote chacune des compétences identifiées en tenant compte du niveau attendu par l'Université d'Ottawa (évaluation du rendement).
 - e) Le superviseur et l'étudiant ajoutent leurs commentaires dans les sections appropriées du tableau B (mi-stage).
3. À la fin de la rencontre, le superviseur offre de la rétroaction globale à l'étudiant (mi et fin du stage). À la fin du stage, il ajoute ses commentaires dans la section E de l'OSDECS.
4. En dernier lieu, l'étudiant offre de la rétroaction à son superviseur et remplit le formulaire « évaluation du stage par l'étudiant » (mi et fin du stage).
5. À la fin du stage, l'étudiant remplit son plan de formation continue (section F).

Plus spécifiquement :

Évaluation du rendement (étape 2d.) : À la mi-stage et à la fin du stage, le superviseur doit évaluer le cheminement de l'étudiant pour chacune des compétences. **Le superviseur doit évaluer l'étudiant comme s'il était un nouveau diplômé à sa première journée de travail.**

L'échelle de développement des compétences contenue dans l'OSDECS se veut concrète et intuitive pour l'utilisateur afin de permettre l'évaluation des capacités menant à une pratique autonome. Dans cette échelle, le superviseur ajoute le symbole «-» à la mi-stage ou «+» à la fin du stage dans la case qui correspond au niveau de fonctionnement de l'étudiant.

Voici les quatre niveaux possibles :

- 1) compétence non explorée pendant le stage (NE) : cocher cette case si pendant le stage l'étudiant n'a pas eu l'occasion d'expérimenter* d'activités cliniques reliées à la compétence à développer. *participation active plutôt qu'observation
- 2) étudiant en difficulté (D) : pour une compétence donnée, l'étudiant n'apprend pas de ses erreurs, n'évolue pas, met le client ou le personnel à risque, nuit au bon déroulement des activités de l'équipe. Cette cote doit être utilisée avec parcimonie pour signaler un problème majeur. Il s'agit en quelque sorte d'un drapeau rouge.
- 3) étudiant en progrès (EP) : pour une compétence donnée,
- au niveau novice (N), l'étudiant amorce son cheminement : application de la connaissance et développement des attitudes et comportements professionnels;

- au niveau intermédiaire (I), l'étudiant n'est plus débutant mais n'est pas encore prêt pour l'entrée en pratique : développement du raisonnement clinique et consolidation des acquis;

4) étudiant prêt pour la pratique (PP) : l'étudiant a développé la compétence évaluée, c'est-à-dire que dans une majorité de situations, il pourrait pratiquer de façon autonome.

À la mi-stage et à la fin du stage, les commentaires du superviseur et de l'étudiant sont cruciaux pour documenter l'évolution de l'étudiant vers le développement des compétences nécessaires à l'entrée en pratique.

Commentaires de mi-stage (étape 2e) : dans la section « commentaires » du tableau, le superviseur doit qualifier le rendement de l'étudiant en indiquant les forces et les éléments à améliorer (attitudes, comportement, habiletés et niveau de connaissances) et les ressources disponibles.

L'étudiant est invité à réfléchir à ces commentaires afin de développer un plan d'action pour remédier aux lacunes identifiées par le superviseur et faire progresser ses apprentissages jusqu'à la fin du stage. Cette approche favorise chez l'étudiant un apprentissage autodirigé.

Commentaires de fin de stage (étapes 3 et 5) : À la fin du stage, le superviseur doit remplir la section E et l'étudiant la section F de l'OSDECS en s'appuyant sur les éléments clés ressortant de la discussion ayant eu lieu pendant la dernière rencontre de supervision.

Étudiant en difficulté : Si l'étudiant présente des difficultés pendant le stage, le superviseur doit en informer l'étudiant dès que possible.

Il est important de faire la distinction entre un problème (p.ex. écart entre les attentes et le rendement) et un conflit (p.ex. différent au niveau des valeurs ou de la personnalité) puisque les stratégies de résolution seront différentes.

Au plus tard à la mi-stage, si un problème majeur ou un conflit affectant le développement des compétences est identifié, le superviseur et l'étudiant doivent communiquer avec le coordonnateur de la formation clinique de l'Université d'Ottawa. Un plan de redressement pourrait être développé et mis en place. Ce plan vise à soutenir l'étudiant dans sa démarche de développement des compétences et le superviseur dans son rôle auprès de l'étudiant.

SECTION C : OBJECTIFS PERSONNELS D'APPRENTISSAGE (p.16)

Avant la première journée du stage, l'étudiant doit **réfléchir à ses besoins particuliers** d'apprentissage.

Pour guider cette démarche, l'étudiant consulte les évaluations des stages précédents et les compétences énumérées dans le tableau de la section B et sélectionne celles qui sont les plus critiques ou importantes à développer.

Il peut s'agir d'éléments reliés au processus ergothérapeutique, aux relations humaines, aux rôles de l'ergothérapeute, aux modalités d'évaluation ou d'intervention, etc. En fait, il doit identifier des attitudes, des comportements, des habiletés et des connaissances à développer plus spécifiquement pendant le stage.

L'étudiant doit **transférer le fruit de cette réflexion dans le tableau de la section C**. Il doit développer des objectifs circonscrits, indiquer les stratégies ou ressources qu'il utilisera dans sa démarche et des critères de réussite et de validation qui attesteront de son évolution.

Il doit exister des liens clairs entre l'objectif d'apprentissage, le moyen et les critères énoncés.

L'étudiant peut demander l'aide de son superviseur pour compléter les stratégies et les critères manquants lors de son arrivée dans le milieu clinique.

Aussi, il peut scinder les compétences plus complexes de la section B et les reformuler en objectifs plus spécifiques afin de faciliter le processus d'apprentissage et d'évaluation.

Enfin, tout au long du stage, l'étudiant peut ajouter des objectifs, les modifier ou les adapter au gré de son cheminement. Il doit en aviser son superviseur.

Cet exercice permet à l'étudiant de **cibler des apprentissages qui sont particulièrement importants** pour lui. Il aide l'étudiant à identifier et à communiquer au superviseur les aptitudes et les habiletés qu'il désire améliorer.

Le superviseur doit s'assurer que les objectifs sont réalistes par rapport aux possibilités du milieu.

L'étudiant et le superviseur doivent discuter des objectifs établis à tout le moins au début du stage, à la mi-stage et à la fin du stage.

SECTION D : SOMMAIRE CONJOINT des RENCONTRES de SUPERVISION FORMELLE (p.18)

À tous les 5 ou 6 jours, selon que le stage se déroule à temps plein ou partiel, l'étudiant doit réviser les compétences identifiées et discuter de son cheminement avec son superviseur.

Le superviseur doit encourager une discussion ouverte avec l'étudiant pour favoriser la croissance professionnelle.

À la fin de chaque rencontre, un résumé *consensuel* de la discussion doit être rapporté par écrit par l'étudiant dans le formulaire « sommaire conjoint des rencontres de supervision formelle ».

De cette façon, les progrès et les éléments à travailler seront clairement établis.

SECTION E : RÉSUMÉ du DÉROULEMENT du STAGE (p.20)

À la fin du stage, le superviseur doit écrire un court texte qui fait état du cheminement de l'étudiant. **Il est suggéré de diviser ce texte en quatre sections :**

- 1) écrire la liste des occasions d'apprentissage; (p. ex. assister à une chirurgie, 10 nouveaux clients, formation particulière);
- 2) énoncer les forces de l'étudiant;
- 3) identifier les éléments que l'étudiant aura à améliorer à l'avenir; et
- 4) émettre des commentaires globaux au sujet du cheminement de l'étudiant et du déroulement du stage.

Les commentaires du superviseur sont essentiels pour déterminer si l'étudiant a répondu aux exigences du stage. Rappelons que le développement d'une compétence varie, entre autres, en fonction des capacités de l'étudiant, des ressources disponibles pendant le stage et des situations auxquelles l'étudiant aura été soumis dans le cadre de son stage.

Voici des indicateurs qui peuvent orienter la prise de décision lorsque vient le temps de recommander si l'étudiant satisfait ou non aux exigences du stage :

Au niveau novice (st. 1-2), l'étudiant satisfait aux exigences du stage s'il démontre :

- Une motivation à apprendre de façon responsable et;
- Un cheminement croissant au niveau de ses comportements professionnels et de ses apprentissages, en fonction des attentes identifiées par l'Université d'Ottawa.

Au niveau intermédiaire (st.3-4), l'étudiant satisfait aux exigences du stage s'il :

- Démonstre une motivation à apprendre de façon responsable et;
- A développé un ensemble de compétences identifiées pour son niveau par l'Université d'Ottawa, en tenant compte des ressources et des occasions d'apprentissage disponibles dans le milieu de stage.

Au niveau avancé / prêt pour la pratique (st. 5), l'étudiant satisfait aux exigences du stage s'il :

- Se dirige clairement vers une pratique autonome pour un ensemble d'activités qui lui ont été proposées par le superviseur en tenant compte des ressources et des occasions d'apprentissage disponibles dans le milieu de stage et des attentes de l'Université d'Ottawa.
- L'étudiant à la fin du stage 5 est conscient de ses forces et de ses limites et a établi des stratégies pour développer au niveau attendu les compétences identifiées, avant ou lors de son entrée sur le marché du travail.

SECTION F : PLAN de FORMATION CONTINUE (p.21)

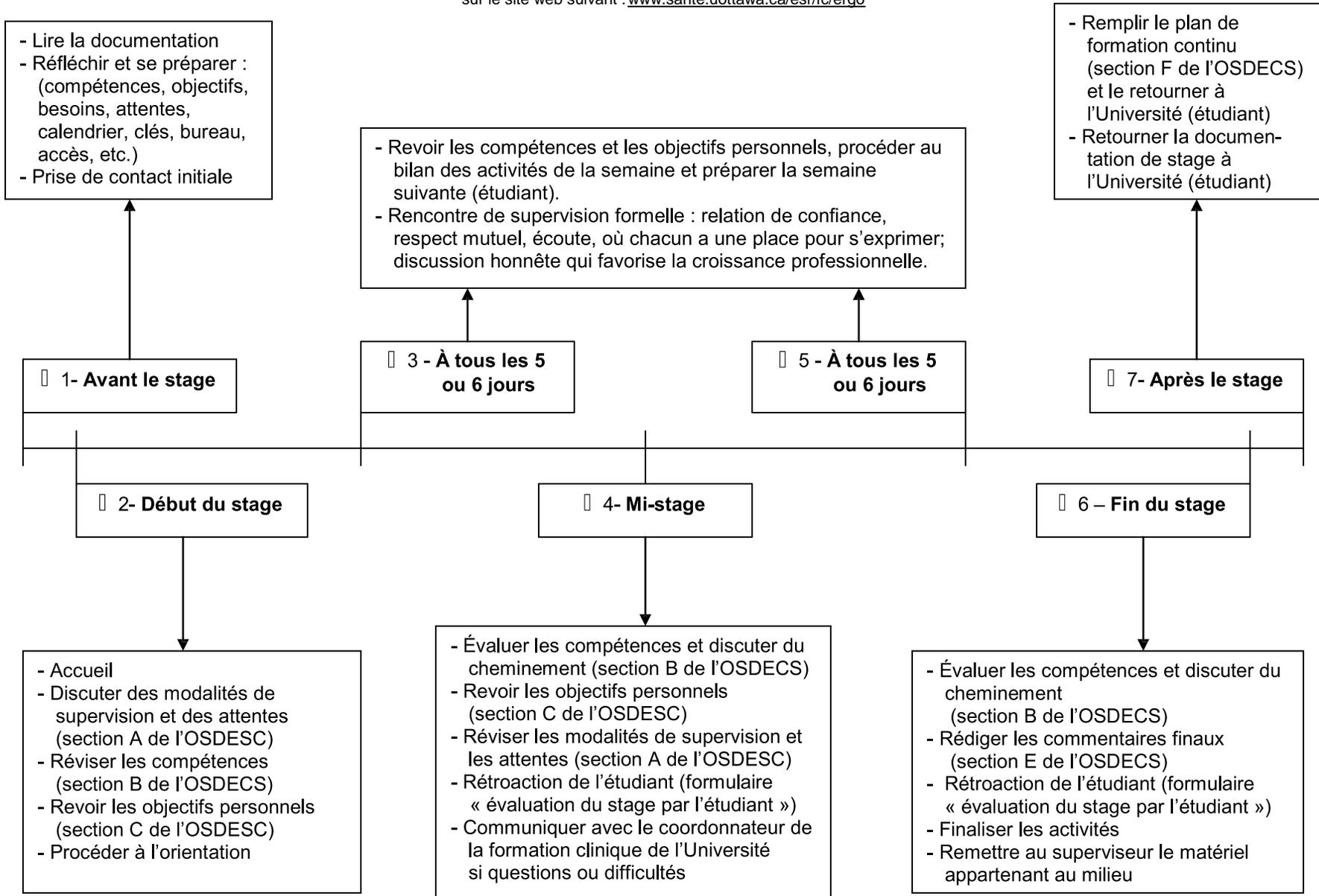
À la fin du stage, l'étudiant doit développer un plan qui fait état :

- De ses expériences les plus significatives,
- De ses forces,
- Des éléments à travailler,
- De ses objectifs pour la prochaine expérience clinique,
- Des stratégies ou ressources à utiliser,
- Des critères de réussite et de validation pour atteindre les objectifs fixés.

Il doit remettre ce plan au coordonnateur de la formation clinique de l'Université d'Ottawa qui le validera. L'étudiant doit inclure le plan commenté à son portfolio professionnel étudiant (e-PPE). Ce plan permet une synthèse des apprentissages et servira à préparer les objectifs de la prochaine expérience pratique (stage ou premier emploi).

Synthèse visuelle des activités de stage

Note : un guide exhaustif des activités de stage est disponible sur le site web suivant : www.sante.uottawa.ca/esr/fc/ergo



Section A : Modalités de supervision

1. Type et nombre de rencontres (formelles et/ou informelles) :

2. Attentes spécifiques et exigences particulières :

3. Liste des activités d'apprentissage planifiées

Activités demandées	Échéanciers

4. Révision des compétences de la section B et des objectifs de la section C :

Signature (étudiant)

Date

Signature (superviseur)

Section B : Tableau de suivi du développement des compétences

Unité 1 : Responsabilité professionnelle

Niveau attendu			Compétences	Échelle de développement				
N	I	PP		NE	D	EP		PP
St.1	St.2	St.3	L'étudiant en ergothérapie :					
			1.1 Exerce la profession conformément à l'éthique professionnelle <i>(p.ex. agit et prend des décisions en conformité avec le code d'éthique; respecte les valeurs et croyances du client)</i>					
2	3-4	4-5	1.2 Gère les dossiers et les documents concernant la pratique <i>(p.ex. respecte les normes de tenue de dossier de l'établissement et de l'ordre professionnel)</i>					
1	2	3	1.3 Démontre un engagement envers la formation professionnelle <i>(p.ex. est motivé, est responsable de ses apprentissages, recherche l'information par lui-même, réfléchit à sa démarche)</i>					
3	4-5	--	1.4 Contribue à la croissance de l'ensemble des connaissances en ergothérapie <i>(p.ex. participe aux activités de recherche : recension des écrits, cueillette de données, analyse, présentation orale des résultats)</i>					
1-2	3	4	1.5 Adhère aux structures de réglementation et les appuie <i>(p.ex. respecte les normes de pratique)</i>					
2*-3	4	5	1.6 Contribue à la formation d'autres étudiants <i>(p.ex. participe au mentorat par les pairs* (modèles de supervision 2 :1 ou inter-professionnel), participe à la supervision d'étudiants novices ou d'un programme « assistant en ergothérapie », révise le cahier d'orientation des stagiaires)</i>					

Légende – échelle de développement **Consigne** : indiquez dans la case appropriée le niveau de fonctionnement de l'étudiant en utilisant les symboles suivants : Mi-stage : - ; Fin du stage : +

NE - Compétence non explorée dans le cadre de ce stage (✓); **D** - Étudiant en difficulté ; **EP** - Étudiant en progrès : **N** – novice ; **I** – intermédiaire ; **PP** - Étudiant prêt pour la pratique

Commentaires de mi-stage <i>(superviseur : identifier les forces, les éléments à améliorer chez l'étudiant et les ressources disponibles)</i>	Plan d'action d'ici la fin du stage <i>(étudiant : établir les stratégies, les critères de succès et de validation)</i>

Unité 2 : Processus d'intervention

Niveau attendu			Compétences	Échelle de développement					
N	I	PP		NE	D	EP	N	I	PP
			L'étudiant en ergothérapie :						
1	2	3	2.1 Établit une relation professionnelle avec le client ou le représentant du client <i>(p.ex. consentement éclairé, communication efficace, relation de confiance, écoute active)</i>						
2	3	4	2.2 Définit, valide et met en ordre d'importance les difficultés en matière de rendement occupationnel <i>(p.ex. écoute l'histoire du client, discerne les besoins, valide les attentes, priorise les difficultés)</i>						
2	3	4-5	2.3 Choisit des approches théoriques <i>(p.ex. ces approches orientent la suite du processus en fonction des buts de l'évaluation et des difficultés ciblées)</i>						
2	3	4-5	2.4 Détermine les dimensions du rendement occupationnel et les conditions environnementales présentes <i>(p.ex. sélectionne les outils d'évaluation appropriés; évalue la personne, ses occupations et son environnement; analyse les interactions entre la personne, l'occupation et l'environnement et leur impact sur le rendement du client; communique les résultats)</i>						
3	4	5	2.5 Détermine les forces et les ressources des partenaires dans l'intervention <i>(p.ex. ressources personnelles du client, financement, services ou personnes disponibles près de son milieu de vie)</i>						
3	4	5	2.6 Élabore un plan d'intervention fondé sur les résultats visés <i>(p.ex. détermine les enjeux prioritaires, élabore des objectifs mesurables et réalistes, détermine les modalités d'intervention et l'équipement requis, définit le type et la fréquence de services, valide le plan avec le client, communique le plan à l'équipe)</i>						
3*	4	5	2.7 Met en œuvre les plans d'intervention <i>(p.ex. analyse l'activité (*à évaluer pendant les stages 1 et 2), fait la promotion du changement, surveille le progrès, valide la satisfaction du client, révisé les objectifs et le plan, guide le client dans ses démarches pour favoriser un rendement optimal)</i>						
3	4	5	2.8 Évalue et analyse les résultats obtenus en matière de rendement occupationnel <i>(p.ex. fait le bilan du processus de réadaptation pour établir si le client est prêt à recevoir son congé; oriente le client vers d'autres services au besoin; procède aux appels téléphoniques ou aux visites de suivi)</i>						

Légende – échelle de développement **Consigne** : indiquez dans la case appropriée le niveau de fonctionnement de l'étudiant en utilisant les symboles suivants : Mi-stage : - ; Fin du stage : +

NE - Compétence non explorée dans le cadre de ce stage (✓); **D** - Étudiant en difficulté; **EP** - Étudiant en progrès; **N** – novice; **I** – intermédiaire; **PP** - Étudiant prêt pour la pratique

Commentaires de mi-stage <i>(superviseur : identifier les forces, les éléments à améliorer chez l'étudiant et les ressources disponibles)</i>	Plan d'action d'ici la fin du stage <i>(étudiant : établir les stratégies, les critères de succès et de validation)</i>

Unité 2 (suite)

Tableau supplémentaire de commentaires et de plan d'action mi-stage :

Commentaires de mi-stage (<i>superviseur : identifier les forces, les éléments à améliorer chez l'étudiant et les ressources disponibles</i>)	Plan d'action d'ici la fin du stage (<i>étudiant : établir les stratégies, les critères de succès et de validation</i>)

Unité 3 : Organisation de la pratique, leadership et relations interpersonnelles

Niveau attendu			Compétences	Échelle de développement				
N	I	PP		NE	D	EP		PP
			L'étudiant en ergothérapie :			N	I	
1	2	3	3.1 / 3.2 Utilise et présente les orientations conceptuelles et théoriques associées à l'ergothérapie et explique la portée de la pratique au client et à l'auditoire cible <i>(p.ex. explique en des termes appropriés la philosophie, les buts et les bienfaits de l'ergothérapie; la pratique centrée sur le client et le concept de rendement occupationnel en lien avec la personne, l'occupation et l'environnement; les rôles et les responsabilités de l'ergothérapeute au sein de l'équipe et du programme /service)</i>					
4	5	--	3.3 Définit les paramètres et la structure de l'organisation des services <i>(p.ex. établit les critères d'admissibilité et de congé; établit la structure de service et les politiques et procédures qui en découlent; structure le service pour faciliter le travail avec l'équipe et les partenaires)</i>					
1-2	3-4	5	3.4 Applique la connaissance des facteurs socioculturels, économiques et politiques actuels dans la pratique <i>(p.ex. multiculturalisme, diversité, politiques publiques et leur impact sur la pratique, partenariat avec la communauté)</i>					
2-3	4	5	3.5 Fait preuve de leadership dans la pratique <i>(p.ex. initiative, résolution de problèmes, agent de changement, représentation et justice sociale, mentorat)</i>					
3	4	5	3.6 Établit une communication fondée sur la collaboration avec des collègues, des membres d'équipes et les parties prenantes concernées <i>(p.ex. écoute, respect des opinions, partage de l'information pertinente, gestion des conflits)</i>					

Légende – échelle de développement **Consigne** : indiquez dans la case appropriée le niveau de fonctionnement de l'étudiant en utilisant les symboles suivants : Mi-stage : - ; Fin du stage : +

NE - Compétence non explorée dans le cadre de ce stage (✓); **D** - Étudiant en difficulté; **EP** - Étudiant en progrès; **N** – novice; **I** – intermédiaire; **PP** - Étudiant prêt pour la pratique

Commentaires de mi-stage <i>(superviseur : identifier les forces, les éléments à améliorer chez l'étudiant et les ressources disponibles)</i>	Plan d'action d'ici la fin du stage <i>(étudiant : établir les stratégies, les critères de succès et de validation)</i>

Unité 4 : Gestion de la qualité des services d'ergothérapie
Unité 5 : Gestion et promotion des services d'ergothérapie

Niveau attendu			Compétences	Échelle de développement				
N	I	PP		NE	D	EP		PP
			L'étudiant en ergothérapie :			N	I	
4	5	--	4.1 S'engage à l'évaluation et à l'amélioration continues de la qualité des services <i>(p.ex. connaît les normes de qualité, les processus d'évaluation et d'amélioration des services pour procéder à un analyse critique des services offerts)</i>	<input type="checkbox"/>				
1-2	3	4	4.2 Procède à l'évaluation continue de la qualité des services qu'il offre <i>(p.ex. est conscient de ses attitudes, comportements, habiletés et connaissances et de leur impact sur les services à la clientèle; s'enquiert de son rendement auprès de son superviseur, des autres membres de l'équipe et de la clientèle; reçoit la critique et la met à profit)</i>	<input type="checkbox"/>				
1-2	3	4	4.3 Interprète, utilise et transmet les résultats de l'évaluation de la qualité des services qu'il offre <i>(p.ex. après chaque intervention auprès du client et chaque interaction avec l'équipe, réfléchit à sa pratique, apprend de ses expériences et améliore l'efficacité et la qualité de ses interventions et de ses interactions; comprend l'importance de cette démarche dans le but d'ajuster les services aux résultats escomptés et aux normes de pratique)</i>	<input type="checkbox"/>				
2	3	4	5.1 Utilise la technologie de l'information et des communications pour appuyer les services d'ergothérapie actuels et futurs <i>(p.ex. utilisation de logiciels informatiques généraux et spécialisés pour la rédaction de rapports, la transmission d'information à l'équipe ou au client, l'évaluation et l'intervention auprès de la clientèle)</i>	<input type="checkbox"/>				
1-2	3	4-5*	5.2 Gère et participe à la gestion des ressources humaines <i>(p.ex. contribue à une dynamique d'équipe saine par la collaboration, le soutien et le partage favorisant le développement professionnel, la qualité de services et la satisfaction au travail; *stage 5 pour l'assignation de tâches au personnel de soutien)</i>	<input type="checkbox"/>				
1	2	3	5.3 Gère les ressources financières, physiques et environnementales <i>(p.ex. utilise le matériel et les espaces à sa disposition de façon équitable et respectueuse de l'environnement et des contraintes financières de l'établissement; adhère aux politiques et procédures de santé et de sécurité au travail)</i>	<input type="checkbox"/>				
1	2	3	5.4 Fait la promotion de l'ergothérapie <i>(p.ex. fait connaître les avantages de l'ergothérapie à des groupes d'intérêts et à d'autres professionnels tout en respectant les principes éthiques reliés à une telle démarche)</i>	<input type="checkbox"/>				

Légende – échelle de développement **Consigne** : indiquez dans la case appropriée le niveau de fonctionnement de l'étudiant en utilisant les symboles suivants : Mi-stage : - ; Fin du stage : +

NE - Compétence non explorée dans le cadre de ce stage (✓); **D** - Étudiant en difficulté ; **EP** - Étudiant en progrès : **N** – novice ; **I** – intermédiaire ; **PP** - Étudiant prêt pour la pratique

Commentaires de mi-stage <i>(superviseur : identifier les forces, les éléments à améliorer chez l'étudiant et les ressources disponibles)</i>	Plan d'action d'ici la fin du stage <i>(étudiant : établir les stratégies, les critères de succès et de validation)</i>

Section C : Tableau des objectifs personnels d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage	Stratégies et ressources	Critères de réussite et de validation
<p>Formulés sous forme d'objectifs spécifiques, mesurables, réalistes et définis dans le temps, voici les éléments que j'aurai à améliorer pour développer les compétences nécessaires à la pratique de l'ergothérapie.</p>	<p>Voici comment je m'y prendrai pour améliorer mes compétences et atteindre mes objectifs. (ex : énumérer les ressources, trucs et outils concrets pour y arriver).</p>	<p>Voici comment je prouverai que j'ai atteint mes objectifs (ex : décrire les critères de réussite. Indiquer qui validera et quand).</p>
		<p style="text-align: right; vertical-align: middle;">Le superviseur appose ici ses initiales si l'objectif est atteint à la mi ou fin du stage.</p>

Suite du tableau des objectifs personnels d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage	Stratégies et ressources	Critères de réussite et de validation
<p>Formulés sous forme d'objectifs spécifiques, mesurables, réalistes et définis dans le temps, voici les éléments que j'aurai à améliorer pour développer les compétences nécessaires à la pratique de l'ergothérapie.</p>	<p>Voici comment je m'y prendrai pour améliorer mes compétences et atteindre mes objectifs. (ex : énumérer les ressources, trucs et outils concrets pour y arriver).</p>	<p>Voici comment je prouverai que j'ai atteint mes objectifs (ex : décrire les critères de réussite. Indiquer qui validera et quand).</p>
		<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Le superviseur appose ici ses initiales si l'objectif est atteint à la mi ou fin du stage.</p>

Section D : Sommaire conjoint des rencontres de supervision formelle

À la fin de la rencontre de supervision formelle, le superviseur et l'étudiant résument les faits saillants de leur discussion. **Il est suggéré que ce soit l'étudiant qui écrive le résumé consensuel dans les blocs ci-bas.** Selon la durée du stage (temps plein, temps partiel et nombre de semaines), il se peut que tous les blocs ne soient pas utilisés. De plus, pour la semaine de la mi-stage et de la fin du stage, la rétroaction de la rencontre d'évaluation n'a pas à être rapportée ici puisqu'il y a un endroit désigné à la mi-stage au bas de chaque unité de la section B et à la fin du stage dans les sections E et F).

Semaine du _____ :

Initiales de l'étudiant et du superviseur : date :

Semaine du _____ :

Initiales de l'étudiant et du superviseur date :

Semaine du _____ :

Initiales de l'étudiant et du superviseur : date :

Section E : Résumé du déroulement du stage

Commentaires de fin de stage du superviseur :

1) occasions d'apprentissage et expériences particulières :

2) forces de l'étudiant :

3) éléments à améliorer :

4) commentaires globaux sur le cheminement de l'étudiant et le déroulement du stage :

À mon avis, le développement des compétences de l'étudiant est satisfaisant ; n'est pas satisfaisant .

Nombre de jours de stage complétés : Nombre de jours d'absence : (joindre la note médicale)

Signatures :

→ Je suis en accord / en désaccord avec l'évaluation qu'a faite le superviseur de mes compétences.

étudiant

date

superviseur



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Faculté des sciences de la santé
École des sciences de la réadaptation
Formation clinique (ergothérapie)

Faculty of Health Sciences
School of Rehabilitation Sciences
Clinical Education (OT)

Section F : Plan de formation continue

(Sommaire de stage de l'étudiant)

Nom de l'étudiant(e) : _____

Consignes à l'étudiant:

Suite à la fin du stage, l'étudiant doit faire parvenir son plan de formation dûment rempli, par courriel, au coordonnateur de la formation clinique de l'Université d'Ottawa avec l'OSDECS et l'évaluation du milieu de stage. Une fois révisé et validé par ce dernier, l'étudiant doit verser ce document dans son portfolio professionnel étudiant (e- PPE). Ce plan permet une synthèse des apprentissages et servira d'aide mémoire à l'étudiant lors de la préparation de sa prochaine expérience en milieu clinique (stage ou emploi).

Suite à mon expérience de stage 1 2 3 4 5 :

Milieu de stage:

Clientèle principale :

Voici les expériences les plus significatives de mon stage :

--

Voici trois de mes forces (compétences) :

1)

2)

3)

Voici mon plan de formation continue :

Formulés sous forme d'objectifs mesurables et définis dans le temps, voici trois éléments que j'aurai à améliorer pour atteindre les compétences nécessaires à la pratique de l'ergothérapie.	Voici comment je m'y prendrai pour améliorer mes compétences et atteindre mes objectifs. (ex : énumérer les ressources, trucs et outils concrets pour y arriver).	Voici comment je prouverai que j'ai atteint mes objectifs (ex : décrire les critères de réussite. Indiquer qui validera et quand).
1)	1)	1)
2)	2)	2)
3)	3)	3)

Signature de l'étudiant / date

Signature du coordonnateur de la formation clinique / date